

ARRETE N° 2025-SCOLARITE-RF-03

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'UFR Droit du 05 juin 2025;

ARRETE

ARTICLE 1-

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Droit** pour l'année universitaire 2025-2026 :

Licence mention Droit

David LEMBERG / Garance CATTALANO (L1)

Christophe LACHIEZE (L2)

Isabelle TA / Hugues MICHELIN- BRACHET (L3)

Licence mention Droit à distance (IED)

Michel JUHAN

Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant

parc. Droit social et ressources humaines

Dirk BAUGARD/ Pierre-Olivier CHAUMET

Licence Professionnelle mention Métiers de l'immobilier : administration de biens

parc. Droit et gestion de la copropriété et syndic

Alice FUCHS-CESSOT/

Hugues MICHELIN-BRACHET



Master mention Droit de la santé

Astrid MARAIS

parc. Droit médical, bioéthique et de la santé

Alexandre LUNEL / Cyril CLÉMENT/ Agnès GAUTHIER

parc. Propriété industrielle et industries de santé

Astrid MARAIS/ Jean BRUSCHI

parc. Santé et numérique (à distance)

Bénédicte BOYER-BEVIÈRE

Liza VEYRE

Master mention Droit privé

Dirk BAUGARD/ Isabelle TA

Master mention Justice, procès, procédure

Catherine PUIGELIER/

David CHEMMI

Master mention Justice, procès, procédure (à distance)

Catherine PUIGELIER

Master mention Droit public

Maxime TOURBE/ Saïda EL BOUDOUHI

Master mention Droit public IED

Sophie JEUSSEAUME

DU Clinique juridique – Justice, procès et procédure

Sophie MOLINIER

DU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DESU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DU JJCI

Agnès GAUTIER-AUDEBERT



ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le le 02/09/2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

lah.